

## Recherches sociographiques



### Association des économistes québécois, *Problèmes actuels de l'économie québécoise*

Jean-Claude Cloutier

Volume 21, numéro 1-2, 1980

La Nation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055884ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055884ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cloutier, J.-C. (1980). Compte rendu de [Association des économistes québécois, *Problèmes actuels de l'économie québécoise*]. *Recherches sociographiques*, 21(1-2), 204–205. <https://doi.org/10.7202/055884ar>

Association des économistes québécois, *Problèmes actuels de l'économie québécoise*, Montréal, Quinze, 1978, 367p.

Il s'agit d'un recueil de textes de conférences prononcées lors du congrès d'avril 1977 de l'Association des économistes québécois (A.S.D.E.Q.). Luc-Normand Tellier, vice-président de l'association, assure une présentation sommaire des principaux thèmes abordés.

Fait à noter, ce congrès de 1977 comportait un volet beaucoup plus politique, puisque certains ateliers avaient abordé la dimension économique du projet de souveraineté-association du Parti québécois. Les textes de ces ateliers ont fait l'objet d'une publication séparée, parue sous le titre de *Économie et indépendance*.

Le présent volume est de toute évidence beaucoup plus rivé aux problèmes économiques. Le titre *Problèmes actuels* [...] était sans doute bien choisi puisque, trois ans à peine après la tenue du congrès, plusieurs des sujets abordés ont justement perdu une bonne partie de leur actualité, sinon au niveau des concepts, du moins dans les détails concrets. Le contrôle des prix et des revenus (trois communications) retient moins l'attention maintenant qu'à l'époque où la Commission anti-inflation du gouvernement fédéral rendait ses décisions. De même, depuis avril 1977, l'industrie textile (deux communications) a fait l'objet d'un sommet socio-économique, a profité de la mise en place d'accords bilatéraux avec les pays fournisseurs, a connu des années relativement prospères et songe même à investir. Autre exemple, les conférences sur « la stabilisation des revenus agricoles » s'attardent à la loi, encore récente à l'époque, d'assurance-stabilisation des revenus agricoles. Depuis, plusieurs groupes de producteurs agricoles ont pu bénéficier de la mise en place d'un tel programme, de sorte que le même exposé, aujourd'hui, pourrait s'inspirer de données plus concrètes. En fait, l'A.S.D.E.Q. est un peu victime de son objectif : contribuer à élever le niveau des débats publics portant sur des questions économiques d'actualité. Ce qui fait l'intérêt de ses congrès — des points de vue de chercheurs ou de praticiens sur des questions d'intérêt courant — fait aussi que les textes de ceux-ci vieillissent vite, surtout quand l'édition (et la recension...) se fait avec un retard appréciable. En fait, non seulement le contenu institutionnel des communications se démode-t-il mais, en plus, le choix des thèmes est grandement influencé par les idées en vogue. Le congrès de 1977 s'est attardé aux questions de contrôle des prix et des revenus ; trois années plus tôt, on aurait plutôt parlé d'investissements étrangers ; aujourd'hui, on aborderait le thème de la présence envahissante de l'État dans l'économie.

Il n'apparaît pas indiqué de commenter le contenu des conférences comme tel. Les remarques exprimées au paragraphe précédent, le grand nombre d'exposés (dix-neuf au total, en ne comptant pas les introductions aux différents sujets) et la diversité des sujets empêchent ce genre d'exercice. Ajoutons quand même qu'aucun des textes n'apparaît comme une contribution majeure à la connaissance d'un aspect ou l'autre de l'économie du Québec. En revanche, un grand nombre des communications, notamment celles touchant des secteurs particuliers (textile, transports, etc.) peuvent contribuer utilement à documenter certaines questions. En fait, les études économiques québécoises constituent un domaine encore jeune et relativement mal balisé et il est heureux que l'A.S.D.E.Q., ses congrès et ses publications servent de point de chute et de « chambre de compensation » pour les études et les analyses menées dans les directions gouvernementales, les départements universitaires et les services de recherche du secteur privé.

Mais ne nous faisons pas d'illusion : il s'agit d'un livre assez spécialisé. Qui, en dehors des spécialistes des questions de *welfare*, a entendu parler des coefficients de Gini ? Le citoyen désireux d'avoir une vision plus globale, moins conjoncturelle et, surtout, mieux vulgarisée de l'économie québécoise trouvera plutôt son compte dans les différents manuels qui ont été publiés ces dernières années. La seule exception à cette remarque serait l'introduction générale du recueil, dans laquelle Luc-Normand Tellier décrit les sept « plaies » de l'économie québécoise. À rapprocher de l'énoncé de politique économique du gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec* (1979), qui diagnostiquait cinq déséquilibres graves attribuables à trois ordres de causes.

En somme, un ouvrage de référence à l'intention des bibliothèques universitaires ou des chercheurs consciencieux, et qui servira à documenter un nombre limité de sujets particuliers.

Jean-Claude CLOUTIER

*Secrétariat au développement économique,  
Gouvernement du Québec.*

Jean-Luc MIGUÉ, *Les nationalismes au Canada: perspective économique*, Montréal, Institut de recherches C.D. Howe, 1979, 81p. (« Accent Québec ».)

Dans son ouvrage le professeur Migué se propose d'interpréter les options nationalistes des gouvernements canadien et québécois « à la lumière de la démarche économique la plus orthodoxe » (p. 2). Au premier chapitre, il dresse une liste passablement complète des politiques nationalistes des dits gouvernements: barrières tarifaires, contingentement des importations, subventions discriminatoires bénéficiant aux producteurs nationaux, traitement fiscal favorisant ces derniers, politiques d'achat préférentiel, imposition d'un contenu minimum canadien à la programmation des médias électroniques, lois sur la propriété canadienne de ces médias, subvention à l'édition canadienne, nationalisation de la recherche, exclusion ou filtrage des investissements étrangers dans certains secteurs, politiques linguistiques imposant soit le bilinguisme, soit le français, etc. Au deuxième chapitre, l'auteur cherche à montrer que les politiques nationalistes enfreignent les règles de l'efficacité, c'est-à-dire qu'elles amoindrissent le revenu des facteurs de production, imposent des prix plus élevés aux consommateurs et réduisent le bien-être de la population canadienne en général et ce, en diminuant les avantages de la spécialisation internationale en situation de libre-échange. Le troisième chapitre essaie de démontrer que les politiques protectionnistes représentent « une subvention que les acheteurs octroient aux facteurs de production de l'industrie nationale protégée » (p. 41). Au dernier chapitre, l'auteur attribue l'adoption de ces mesures à l'apathie politique des majorités (consommateurs et travailleurs) devant l'activisme politique des propriétaires des facteurs de production (en général membres des professions, propriétaires d'entreprises peu concurrentielles, *managers*, etc.).

L'ouvrage de Migué constitue une excellente introduction à l'analyse du protectionnisme canadien dans une perspective libérale extrêmement orthodoxe. Le chapitre premier en particulier est une démonstration convaincante de la montée du nationalisme au Canada depuis une dizaine d'années. Nous ne voulons pas ici discuter ce fait ni non plus mettre en question la rigueur de la démarche de l'auteur à partir des prémisses adoptées, c'est-à-dire des thèses néo-classiques les plus strictes. Nous voudrions par contre apporter une critique des prémisses elles-mêmes, critique qui, à notre avis, invalide les conclusions.

Migué porte un jugement sévère sur les politiques nationalistes que le Canada et le Québec adoptent présentement. Les Canadiens devraient, selon lui, cesser de protéger leur industrie et leur culture, de subventionner leurs producteurs ou d'acheter préférentiellement des biens produits au Canada car ces politiques réduiraient nos revenus et notre bien-être au profit d'une minorité de producteurs inefficaces. Si nous abolissions nos barrières tarifaires, coupons nos subventions à l'industrie, à la recherche et à la production culturelle, enlevions toute entrave à l'investissement étranger, la main invisible de la concurrence parfaite rendrait à nouveau la souveraineté aux consommateurs, souveraineté temporairement réduite par les distorsions (nationalistes) sur le marché.

Malheureusement les hypothèses sur lesquelles repose cette construction néo-classique ne correspondent en rien à la réalité. La concentration économique de la production a fait de la souveraineté des consommateurs une illusion. Aujourd'hui la concurrence (monopolistique) se fait davantage au moyen de la publicité (artifice qui n'a aucune place dans les thèses néo-classiques) et de la diversification des produits que des prix. Cartellisation ou simple « parallélisme » des compor-